Nouveau modèle de promotion des fédérations

Aperçu des modifications apportées à la suite du sounding

Sur la base des retours recueillis lors du troisième cycle de consultation (cf. rapport d'évaluation Sounding), le Conseil exécutif a procédé, lors de sa réunion du 5 novembre 2026, à des modifications substantielles du nouveau modèle de promotion des fédérations. Les tableaux suivants présentent les modifications ayant les répercussions financières ou procédurales les plus importantes.

Adaptation	Objectif	Conséquences financières
Modification de la répartition en pourcentage des fonds totaux entre les domaines d'évaluation. Nouveau : Personnel sportif : 30% (contre 40% auparavant) Sport de haut niveau : 35% (contre 25% auparavant) Les autres domaines d'évaluation restent inchangés.	Les succès sportifs d'une fédération sont davantage pris en compte, tandis que le degré de professionnalisation du personnel sportif est moins fortement pondéré. Cela permet en même temps de réduire l'écart de contribution jusqu'ici important en cas de changements de catégorie dans le personnel sportif.	En particulier, les fédérations performantes sur le plan sportif mais ne présentant pas un degré élevé de professionnalisation du personnel sportif bénéficieront de subventions plus élevées.
La classification par paliers de 5 pour chaque domaine d'évaluation a été affinée en paliers de 3 pour les Key Accounts.	Les évolutions des fédérations au regard des différents critères ont un impact plus rapide et plus précoce sur les contributions, tandis que les écarts importants de contributions en cas de changement de catégorie sont réduits.	Selon la fédération et le nombre de points obtenus par domaine d'évaluation, cela peut avoir des répercussions financières variables, car les seuils de catégorie ont changé (par exemple 0-<3 ; 3-<6, au lieu de 0-<5 ; 5-<10 auparavant)
Raffinement de tous les critères qualitatifs. Rédaction d'«explications» supplémentaires et adaptation du processus d'évaluation avec une implication précoce des fédérations.	Rendre l'évaluation de la qualité plus objective et plus transparente.	Aucune
Suppression de l'exigence de responsabilité stratégique pour les fonctions clés. Nouveau : pouvoir de décision requis (ce qui signifie, par exemple, que le niveau de direction n'est plus obligatoire)	Meilleure prise en compte de la professionnalisation au sein des fédérations.	Les taux d'occupation, et donc les points correspondants, peuvent légèrement varier dans toutes les fédérations.
Les critères sont généralement évalués sur une période de 4 ans. Pour les fonctions clés et les entraîneurs/entraîneuses au niveau national, c'est désormais la moyenne qui s'applique (auparavant, c'était la date de référence) et, dans l'évaluation de 2028, seule l'année 2027 sera prise en compte.	Toutes les prestations des fédérations sportives de chaque année sont prises en compte.	Les taux d'activité, et donc les points correspondants, peuvent varier légèrement pour toutes les fédérations.
La participation des fédérations à l'élaboration du portefeuille de développement a été explicitement inscrite dans les directives.	Veiller à ce que les fédérations sportives soient impliquées de manière appropriée dans l'élaboration des thèmes de développement.	Aucune

Optimisation et suppression de critères (voir page suivante).	Simplification générale grâce à la suppression des critères jugés trop peu pertinents ou nécessitant un effort de collecte trop important, notamment dans le domaine tâches de base et du personnel sportif.	La suppression de certains critères et la nouvelle répartition des points entraînent une modification du nombre de points attribués à chaque fédération, avec les conséquences financières qui en découlent.

Les modifications apportées aux critères et à la répartition des points correspondante se présentent comme suit :

Tâches de base

Critères quantitatifs	
Importance	**Points**
Nombre ~~total~~ de membres	0 à 4~~5~~
~~Personnes touchées par la fédération sportive~~	~~0 à 1~~
Structure équilibrée des membres	0 à 2
Ressources	**Points**
Taux d'occupation des fonctions clés Tâches de base	0 à ~~56~~
Finances	0 à ~~3~~2
Total possible	**0 à 15**

Critères qualitatifs	
Structure et processus	**Points**
~~Stratégie de la fédération~~Outil de management	0 à 3~~*2~~
~~Règlement d'organisation~~	~~0 à 3~~
Qualité de mise en œuvre	**Points**
Développement organisationnel	0 à 3
Thèmes de société	0 à 3
Développement associatif ~~et régional~~	0 à 3
Orientation entrepreneuriale	0 à 3
Facteur de qualité possible[1]	**1 à 3**

Personnel sportif

Critères quantitatifs	
Importance	**Points**
Taux d'occupation des fonctions clés Sport	0 à 5
Ressources	**Points**
Taux d'occupation des entraîneur·e·s nationaux·ales	0 à 10
Total possible	**0 à 15**

Critères qualitatifs	
Structure et processus	**Points**
~~Occupation adéquate des fonctions clés~~	~~0 à 3~~
Concept de promotion des entraîneur·e·s	0 à 3
Qualité de mise en œuvre	**Points**
Mise en œuvre du concept de promotion des entraîneur·e·s: formation initiale et formation continue	0 à 3
Mise en œuvre du concept de promotion des entraîneur·e·s: promotion et accompagnement	0 à 3~~ x 2~~
Mise en œuvre du concept de promotion des entraîneur·e·s: ~~accompagnement~~gestion	0 à 3
Facteur de qualité possible	**1 à 3**

Sport de performance

Critères quantitatifs	
Importance	**Points**
Résultats Jeux Olympiques/Jeux Paralympiques	0 à 5
Résultats aux CM/CE/para CM/para CE	0 à 4
Ressources	**Points**
Résultats des CMJ/CEJ	0 à 3
Potentiel en comparaison internationale	0 à 3
Total possible	**0 à 15**

Critères qualitatifs	
Structure et processus	**Points**
Concept de promotion Sport de performance (F)TEM	0 à 3
Qualité de mise en œuvre	**Points**
Structure et promotion des cadres	0 à 3
Sélection pour les cadres et les compétitions	0 à 3
Formats de compétition T	0 à 3
Recherche et développement	0 à 3
Gestion de la santé et des performances	0 à 3
Gestion de l'environnement	0 à 3
Infrastructure/installations sportives	0 à 3
Grandes manifestations sportives	0 à 3
Facteur de qualité possible	**1 à 3**

Sport de masse	**Critères quantitatifs**		**Critères qualitatifs**	
	Importance	**Points**	**Structure et processus**	**Points**
	Membres actif·ve·s	0 à 9	Concept de promotion Sport de masse (Foundation)	0 à 3
	Ressources	**Points**	**Qualité de mise en œuvre**	**Points**
	Moniteur·rice·s formé·e·s en Sport de masse ~~Moniteur·rice·s J+S~~	0 à ~~3~~6	Offre sportive variée	0 à 3 × 2
	~~Moniteur·rice·s formé·e·s en dehors de J+S~~	~~0 à 3~~	Formats de compétition F	0 à 3
	Total possible	**0 à 15**	**Facteur de qualité possible**	**1 à 3**

Parallèlement, la demande visant à élargir le groupe de réflexion à une fédération plus petite et non olympique a également été prise en compte.

Ittigen, le 13 novembre 2026